



N° de certificat : **3005947**

AFNOR Certification certifie que :



YAMNA KODYRA

a satisfait aux exigences du référentiel de compétences de :

◆ **Délégué à la protection des données** ◆

Ce certificat est valable à compter du (jour/mois/année à 12h00) **18/09/2023** jusqu'au (jour/mois/année à 11h59) **18/09/2026**

Directeur Général d'AFNOR Certification

JULIEN NIZRI

Seul le certificat électronique, disponible et consultable à tout moment sur certificats-personnes.afnor.org, a valeur d'original.
Les copies sur format papier ou électronique, sont autorisées et faites sous la seule responsabilité de celui qui les imprime/sauvegarde.

Agrément CNIL Délibération n°2019-092 du 4 juillet 2019 portant agrément d'AFNOR Certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) - Délibération n°2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) - Délibération n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO)

CERTI F 0775.8 12/2022 - Document contractuel